

Commune de

SCHERWILLER

NOTE COMPLÉMENTAIRE EAU POTABLE

Elaboration le: 30/09/1983
Révision n°1 le: 15/06/2004
Modification n°1: 22/09/2005
Modification n°2: 25/09/2006
Modification n°3: 10/12/2007
Modification n°4: 30/09/2008
Révision n°2 le: 31/10/2013

REVISION ALLÉGÉE N°1

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal du 03 novembre 2015

A SCHERWILLER
Le 03 novembre 2015



Le Maire

Olivier SOHLER



**SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT
ALSACE MOSELLE**
(ARRETE MINISTERIEL DU 26-12-1958 MODIFIE)

Ensemble dans l'exigence

GA/AR/KB/ 901.028

COMMUNE DE SCHERWILLER

Plan Local d'Urbanisme

Annexe Sanitaire
Eau Potable

COMPLEMENT A LA NOTE TECHNIQUE DE NOVEMBRE 2012

Mise à jour : Avril 2015

Révision simplifiée du PLU – Desserte d'une nouvelle zone Ac



ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE - SCHILTIGHEIM BP 10020 - 67013 STRASBOURG CEDEX
TELEPHONE : 03.88.19.29.19 – TELECOPIE : 03.88.81.18.91
E-MAIL : sdea@sdea.fr - INTERNET : www.sdea.fr



1. PREAMBULE

Le plan local d'urbanisme de la commune de Scherwiller doit faire l'objet d'une révision simplifiée pour modifier une partie de zone A inconstructible et permettre la réalisation d'un projet viticole à l'entrée nord de l'agglomération, à l'ouest de la RD 35.

Aussi, suite à la demande du SDAU en date du 3 mars 2015, le présent document constitue un complément à la note technique de novembre 2012 et inclut la desserte de cette nouvelle zone.

2. DESSERTE DE LA ZONE Ac

La zone Ac située à l'ouest de la RD 35 n'est actuellement pas alimentée en eau potable. Sa desserte nécessitera un branchement long à raccorder directement sur la conduite existante de Ø 110 mm située en face de la zone UE d'équipements sportifs.

En ce qui concerne la défense incendie, le débit de 60 m³/h sous une pression résiduelle de 1 bar, indiqué par la circulaire interministérielle du 10 décembre 1951 relative à la défense contre l'incendie est atteint sur l'appareil de lutte contre l'incendie implanté sur la conduite de Ø 110 mm de la rue de Dambach-la-Ville.

Schiltigheim, le 15 avril 2015

Dressé par

L'Ingénieur Etudes

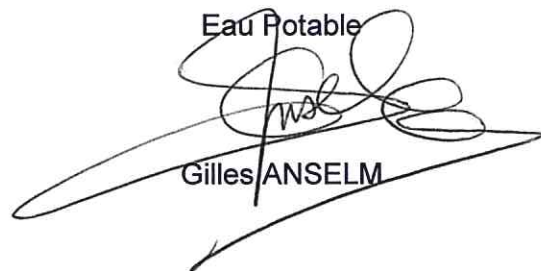


Khadija BADDOU

Vérfié par

Le Responsable Maîtrise d'œuvre

Eau Potable



Gilles ANSELM